

CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2019

Messieurs les actionnaires de la société **INVOLYS**, Société Anonyme, au capital de 38.271.600,00 DH, siège social à CASABLANCA NEARSHORE PARK, SHORE 2A, 1100 BD. AL QODS, QUARTIER SIDI MAAROUF, inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 47873, sont convoqués pour le **vendredi 28 juin 2019** à 9 heures au siège social de la société, en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1^{ère} RÉOLUTION

Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ; approbation desdits comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2018 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve les comptes tels qu'ils sont présentés antérieurement à ce jour, dans les délais statutaires et légaux.

2^{ème} RÉOLUTION

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 ; approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice 2018

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, approuve les opérations et les conventions qui y sont mentionnées.

3^{ème} RÉOLUTION

Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2018 et aux Commissaires aux comptes

En conséquence l'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 2018, donne quitus plein, entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2018 et pour les commissaires aux comptes pour leur mission relative à l'exercice 2018.

4^{ème} RÉOLUTION

Affectation du Résultat de l'exercice 2018

L'Assemblée Générale, après en avoir délibérée, approuve l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable :	7.590.839,07 Dhs
Report à nouveau sur exercices antérieurs :	19.738.700,86 Dhs
5% du bénéfice net comptable à la réserve légale :	379.541,95 Dhs
Dividendes (8 Dirhams par action) :	3.061.728,00 Dhs

Solde : 23.888.269,98 Dhs

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la distribution de **3.061.728,00 Dirhams, soit huit (8) dirhams par action**. Elle fixe la date de paiement à partir du **25 septembre 2019**.

5^{ème} RÉOLUTION

Ratification de la cooptation d'Administrateur

L'Assemblée Générale, après en avoir délibérée, ratifie la cooptation de M. Mohamed Bassim JAÏ HOKIMI en remplacement de M. Mohammed Bachir RACHDI, pour la durée restant à courir du mandat de M. Mohammed Bachir RACHDI, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

6^{ème} RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateurs

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat en qualité d'administrateurs de M. Mohamed Karim MOUNIR et AM INVEST MOROCCO pour une période de six années, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

7^{ème} RÉOLUTION

Changement du représentant de AM INVEST MOROCCO

L'Assemblée Générale prend acte du changement du représentant de AM Invest Morocco. M. Mohamed Bassim JAÏ HOKIMI est remplacé par M. Mountasser FASSI-FIHRI.

8^{ème} RÉOLUTION

Expiration du mandat d'Administrateur

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat d'administrateur de M. Abdelouahab EL KORNIO et décide le non renouvellement de son mandat.

9^{ème} RÉOLUTION

Formalités et pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités prévues par la loi.